
Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Xavier Bessone	Stéphanie Henderson	Vanessa Parent
Albert Brunelle	Laura Huet	Louis-Philippe Pelletier
Aubert Caron-Guillemette	Cédric Lacombe	Nicolas Pouliot
Jean-Philippe Collins-Houde	Rosalie Lacombe	Simon Rheault
Quentin de Dorlodot	Maxime Lavoie	Samuel Rouette-Fiset
Coralie Dupont	Nicolas Leclerc	Camielle Villeneuve
Marie-Ève Fradette	Mathieu Montégiani	
Benjamin Gauthier	Anaïs Paré	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Maxime Blanchette	Anne-Marie Ouellet
Alexandre Chamberland	Lény Painchaud
Maxime Dumais	Francis Savard-Leduc
Olivier Flamand Lapointe	Jean-Michel St-Pierre
Michel Kingma-Lord	
Marilou Landry	

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence d'assemblée</u>	<u>Secrétariat d'assemblée</u>	<u>Prise de notes</u>
Guy-Aume Descôteaux	Samuel Rouette-Fiset	Marie Lortie Côté

Observateurs

Projet d'ordre du jour :

- 5 **1.** Ouverture de la séance
 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
10 **5.** Suites données aux résolutions antérieures
 6. Rapports
 6.1. Officières et officiers
 6.2. Comité exécutif
 6.3. Groupes de travail et comités
 6.4. Rapport annuel du BDE
15 **7.** Démissions et absences
 8. Élections
 8.1. Conseil d'administration
 8.1.1. Groupe A : Faculté des sciences de l'administration (un poste)
 8.1.2. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
20 **8.2.** Comité de révision de la politique référendaire
 9. Plan directeur
 10. Finances
 10.1. Suivi des dossiers financiers
 10.2. États des résultats financiers de mai 2016
25 **10.3.** Rapport annuel du show de la rentrée
 10.4. Application mobile
 10.5. Dépôt du budget
 11. Procès-verbaux du Conseil d'administration
 12. Autres sujets
30 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
 13. Clôture de la séance

35

1. Ouverture de la séance

Résolution CA-E16-06-26-01

Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Laura Huet:

Que la séance du 26 juin 2016 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-E16-06-26-02

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Stéphanie Henderson:

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 26 juin 2016.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie les administrateurs de leur présence et les invite à éteindre le son de leurs appareils informatiques.

Un observateur est présent : Nicolas Leclerc, de la Faculté des sciences de l'administration.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé de devancer le point Finances pour qu'il soit abordé avant le point Plan directeur.

Résolution CA-E16-06-26-03

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Rosalie Lacombe:

Que l'ordre du jour proposé pour la séance du 26 juin 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Le procès-verbal de la séance du 22 mai a été envoyé par courriel et les changements demandés ont été apportés.

Résolution CA-E16-06-26-04

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Cédric Lacombe:

Que le procès-verbal de la séance du 22 mai 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

85

5. Suites données aux résolutions antérieures

Retour sur le point abordé au dernier CA concernant les associations présentes au caucus ainsi que le nombre de gens non représentés. Des statistiques seront présentées au prochain CA.

90

Retour sur le SSP qui voulait enlever la gratuité du stationnement au Desjardins. Cela n'arrivera pas finalement. Les heures de gratuité seront maintenues.

95

6.1. Rapports – Officières et officiers

Une question est posée au sujet du LPU et de la Boutique UL.

100 - Le LPU sera abordé dans le point Plan directeur. Concernant la Boutique UL, la Coop Zone, qui vendait tous les objets promotionnels de l'université, ne souhaite plus poursuivre la vente. L'Université Laval va donc reprendre la vente des objets promotionnels. Un poste sur le conseil d'administration et un poste sur le comité de développement des objets promotionnels vont être offerts à la CADEUL et à l'AELIÉS.

105 Une question est posée au sujet de la réunion de la table de concertation pour le développement durable à l'Université Laval.

- Durant cette réunion, il y a eu un bilan de ce qui s'est fait durant l'année 2015-2016 et il y a eu une présentation de la part de la Direction des technologies de l'information. Il a notamment été question d'efficacité énergétique.

110 Un retour est fait sur la section du rapport de Florence Côté, membre du conseil exécutif de l'Université Laval, portant sur le développement durable, où il est question du programme d'efficacité énergétique, d'un projet nommé « Observatoire international des initiatives volontaires en réduction de carbone » ainsi que de la consommation des bouteilles d'eau des membres de l'administration et des professeurs.

115 Une question est posée au sujet de la pertinence d'assister à un congrès de la CSN.

- Comme le FSSEP touche indirectement les travailleurs, le conseil exécutif souhaitait commencer à développer des liens avec les syndicats, car ils peuvent être des alliés pour cet enjeu-ci, mais également dans d'autres contextes de négociations ou de luttes communes.

120

6.2. Rapports – Comité exécutif

125 Rapport sur les démarches faites auprès du Service de reprographie pour faire diminuer le coût des photocopies couleur. Le prix serait diminué de 10 ¢. La prochaine étape est que cela passe au comité exécutif de l'Université Laval pour que ce soit officiel. De plus, le Service de reprographie est en train d'installer un nouveau projet visant à faciliter l'impression de fichiers en centralisant l'information. Une deuxième analyse sur d'autres possibles diminutions de coûts va être faite après l'implantation de ce projet.

130 Mention d'un projet de loi qui a été déposé pour qu'il y ait au moins un jeune de moins de 35 ans sur les CA des sociétés d'État. Il s'agit d'une revendication faite par Force Jeunesse, appuyée par la CADEUL dans différents mémoires l'année dernière.

135 **6.3. Rapports – Groupes de travail et comités**

Rapport sur le Comité du Show de la rentrée.

140 Le comité se réunit toutes les semaines. Il a commencé à recevoir de l'argent de la part des commanditaires. La sélection des groupes n'est pas encore tout à fait terminée. En ce moment, les membres du comité travaillent à la recherche d'autorisations auprès de l'université.

Rapport sur le Comité de subventions.

145 Le comité avait trois demandes à traiter, mais elles étaient toutes trois non conformes. Il y avait également un projet pour un événement déjà passé qui aurait pu être subventionné. Si l'événement est déficitaire, il sera possible de le subventionner rétroactivement. La rencontre du comité a également servi à établir les bases de la Politique de subventions et de commandites.

Rapport sur la Commission des filiales.

150 La rencontre a été l'occasion de discuter avec les directeurs des différentes filiales, de regarder les états financiers et de bien comprendre comment fonctionnent les filiales. Il y a eu aussi un retour sur quelques-unes des idées lancées au dernier CA.

155 **6.4. Rapports – Rapport annuel du BDE**

Présentation du rapport annuel du BDE.

Résolution CA-E16-06-26-05

Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Rosalie Lacombe:

160 Que le Rapport annuel du Bureau des droits étudiants soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

165 **7. Démissions et absences**

Aucune démission n'est constatée.

170 **8.1. Élections – Conseil d'administration**

Le président ouvre une période de mise en candidature pour les deux postes disponibles.

Pour le groupe A (Faculté des sciences de l'administration), Madame Fradette propose Monsieur Nicolas Leclerc, qui accepte.

175 Le président ferme la période de mise en candidature.

Présentation de Monsieur Leclerc suivie d'une période de questions.

180 Monsieur Leclerc sort et les administrateurs délibèrent.
Le candidat est élu à l'unanimité.

Résolution CA-E16-06-26-06

Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Stéphanie Henderson:

185 Que le Nicolas Leclerc soit élu sur le Conseil d'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

190 **8.2. Élections – Comité de révision de la politique référendaire**

Présentation du comité. Le président ouvre une période de mise en candidature. Trois postes sont disponibles.

195 Mathieu Montégiani se propose.

Laura Huet se propose.

Albert Brunelle se propose.

Présentations des candidats et de la candidate suivies d'une période de questions.

200

Tous sont élu-e-s à l'unanimité.

Résolution CA-E16-06-26-07

Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Rosalie Lacombe:

205 Que Laura Huet, Mathieu Montégiani et Albert Brunelle soient élu-e-s sur le comité de révision de la politique référendaire.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

210

9.1. Finances – Suivi des dossiers financiers

Ce point a été traité sous huis clos

215

Résolution CA-E16-06-26-08

Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Stéphanie Henderson:

Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

220

Résolution CA-E16-06-26-09

Il est proposé par Simon Rheault, avec l'appui de Benjamin Gauthier:

Que la limite de crédit de la carte du Vice-Président aux finances et au développement soit augmentée à 5000\$

225

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

230 **9.2. Finances – États des résultats de mai**

Ce point a été traité sous huis clos

235 **9.3. Finances – Rapport annuel du Show de la rentrée**

Ce point a été traité sous huis clos

Résolution CA-E16-06-26-10

Il est proposé par Albert Brunelle, avec l'appui de Benjamin Gauthier:

240 Que le rapport annuel du Show de la rentrée soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

245 **9.4. Application mobile**

Ce point a été traité sous huis clos

Résolution CA-E16-06-26-11

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Quentin de Dorlodot:

250 Que le point *Application mobile* soit reporté au Conseil d'administration spécial du 03 juillet 2016.

Demande de vote

Pour : 8

255 Contre : 6

Abstention : 8

LA proposition adoptée à majorité.

260 **9.5. Dépôt du budget**

Ce point a été traité sous huis clos

Résolution CA-E16-06-26-12

265 *Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Cédric Lacombe:*

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

270 **10. Plan directeur**

275 Présentation de certains dossiers du plan directeur qui touchent plus spécifiquement le CA. Tous les dossiers, sauf un, ont été adoptés au caucus. Il est encore possible de faire des ajouts et des modifications.

4. Laissez-passer universel (Présentation PowerPoint sur l'état de la situation)

280 Ajout et mise à jour : Des membres du CA ont eu une rencontre avec des gens de l'université à ce
sujet. En ce moment, l'attitude du RTC est assez positive, mais il faudrait que la cotisation soit non
remboursable et universelle. Le RTC ne veut pas travailler à développer une offre de services sans
avoir de garanties. Les résultats de l'étude qui avait été faite seront présentés à la CADEUL. De son
côté, l'AELIÉS n'est pas intéressée par une cotisation universelle non remboursable. La CADEUL, elle,
285 ne veut pas que ce soit une cotisation CADEUL, c'est pourquoi la possibilité d'un FIO avait été mise sur
la table, mais l'université est allée chercher un avis juridique disant que ce serait difficilement faisable
puisque ça dénaturerait les FIO.

Une question est posée pour savoir comment le montant est prélevé à l'Université de Sherbrooke.
- La réponse donnée par les représentants sherbrookoïses lorsqu'on leur pose la question est un peu
290 nébuleuse, mais, là-bas, ce serait un FIO.

Une question est posée sur la nécessité (ou non) de prévoir un montant au budget pour une éventuelle
consultation des étudiants au sujet du LPU.
- Un fonds pour les référendums existe pour ces cas-là.

295 Un commentaire est fait pour souligner que l'idée de collaborer avec les cégeps pour l'implantation du
LPU est excellente.

Une précision est apportée. À Sherbrooke, c'est l'université qui avait amené le projet. Ici, l'université
300 bloque concernant les FIO, mais là-bas, ce n'était pas un problème puisque l'initiative venait de
l'université.

Une deuxième précision est apportée. À Sherbrooke, le contexte est différent. Le transport en commun
sert d'argument pour attirer les étudiants. Pour eux, un LPU, ce n'est pas un coût, mais une source de
305 revenus.

Un commentaire est fait pour souligner que l'exemple de Sherbrooke pourrait tout de même servir
d'argument pour convaincre l'Université Laval. Si là-bas il s'agit d'un FIO, la même chose devrait
310 pouvoir se faire ici aussi, juridiquement parlant.

7. Logement étudiant

9. Liens avec les membres

315 Une question est posée pour savoir s'il ne serait pas pertinent de mettre sur pied un comité pour
redynamiser les babillards et les rendre plus attrayants.

- La question va être étudiée avec l'attaché aux communications pour trouver comment dynamiser les
babillards et mieux répondre aux besoins des associations. Il est possible de créer un comité, mais il
320 y a à faire est trop gros, la mise sur pied d'un comité pourrait être envisagée, comme pour le Marché
du livre usagé.

Une question est posée pour savoir si l'idée de mettre des télévisions à la place des babillards est
toujours d'actualité.

325 - Cette idée avait été souvent mentionnée durant la campagne électorale. Elle était intéressante, mais entraînerait des coûts élevés en plus de ne pas être très bonne sur le plan du développement durable. Le dossier a été mis de côté pour ces raisons.

12. 35 ans de la CADEUL

330 Plus de détails sont demandés au sujet du livre en question.

- Le mandat date de l'année dernière et le livre faisait partie du plan directeur de l'année précédente. Un contrat a été donné à Monsieur Descôteaux pour l'écriture du livre, qui relate l'histoire de la CADEUL, de sa fondation à aujourd'hui, et de l'implication étudiante.

335 Une question est posée au sujet du calendrier des activités prévues.

- Plusieurs activités sont prévues tout au long de l'année, mais il va y avoir une journée spéciale pour souligner l'événement avec un après-midi d'activités sur le Grand Axe et une soirée au Grand Salon. On envisage également de laisser une empreinte artistique, probablement la réalisation d'une fresque dans l'un des tunnels.

340 Une question est posée pour savoir quand le livre va être distribué.

- Le conseil exécutif souhaite qu'il soit prêt pour les célébrations.

345 Une question est posée pour savoir si le livre sera disponible en PDF.

- Des discussions auront lieu à ce sujet. L'important, c'est que le livre soit accessible et gratuit.

13. Développement durable

350 Il est mentionné que ce serait une bonne idée de ne pas afficher plusieurs fois la même annonce sur un même babillard.

Une question est posée pour savoir s'il est dans les plans de retirer les bouteilles d'eau non réutilisables de toutes les concessions alimentaires de l'université.

355 - Pierre Lemay, le responsable du développement durable à l'Université Laval, a expliqué lors d'une rencontre la conception de l'université par rapport aux bouteilles d'eau. Elle adopte une approche non contraignante, non culpabilisante, et n'a pas l'intention d'inciter les différentes concessions alimentaires à retirer leurs bouteilles d'eau.

360 Un ajout est fait. En novembre 2014, Univert Laval était venu faire une présentation au CA sur les bouteilles d'eau. À ce moment-là, la CADEUL avait pris la décision de retirer progressivement les bouteilles d'eau de ses filiales. Ensuite, l'idée était de prendre l'exemple de Saveurs Campus ou du dépanneur Chez Alphonse pour montrer qu'un tel retrait est possible et même viable. Univert Laval va pouvoir utiliser cet argument pour dire à l'université qu'elle pourrait imposer la même chose aux autres concessions alimentaires.

365 Une question est posée pour savoir s'il est possible aussi que la CADEUL se donne la mission de promouvoir l'utilisation des bouteilles d'eau réutilisables.

370 - Des bouteilles réutilisables sont déjà vendues chez Alphonse pour compenser le retrait des bouteilles non réutilisables.

Une question est posée au sujet de la réévaluation de la distribution de documentation lors des instances de la CADEUL, telle que mentionnée dans le plan directeur, pour savoir ce qu'il en est concrètement.

375 - L'idée serait d'aller sonder les gens du caucus et du CA pour savoir ce qu'ils veulent puis d'élaborer un système pour imprimer les documents seulement pour les gens qui souhaitent en avoir une copie papier.

380 14. Instances et structures

19. BDE

25. Vitrine culturelle

385 28. Gestion des filiales et des services

29. Aménagement du campus

390 30. Service conseil

Résolution CA-E16-06-26-13

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Laura Huet:

Que le dossier 28 du plan directeur soit adopté.

Aucune demande de vote.

395 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

11. Procès-verbaux du Conseil d'administration

400 À la suite des recommandations de Maître Bouchard qui avait suggéré de réduire le contenu des procès-verbaux, le CA trouvait important d'aborder cette question.

Il est mentionnée qu'il faut garder en tête que le CA n'est pas la seule instance, il y a aussi le Caucus. L'idée ce n'est pas de créer une confrontation entre les deux instances. Il y a déjà eu beaucoup de discussion dans les dernières années sur les huis-clos au Conseil d'administration, et il faut garder à l'esprit l'image que cela projette. À partir de là, c'est à chaque Conseil d'administration de choisir la direction qu'il veut prendre.

410 **Résolution CA-E16-06-26-14**

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Cédric Lacombe:

Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

415 *Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui de Stéphanie Henderson :*

De conserver les procès-verbaux verbatim en caviardant les noms.

Demande de vote

420 Pour : 5

Contre : 6

Abstention : 9

La proposition est battue.

425 Benjamin Gauthier propose que les PV comportent seulement les propositions et les résolutions.
Proposition appuyée par Anaïs Paré

Anaïs Paré propose l'amendement suivant : Ajouter aux PV la teneur des discussions.
L'amendement est Appuyé par Vanessa Parent.

430

Pour : 14

Contre : 3

Abstention : 2

L'amendement est adopté à majorité.

435

Résolution CA-E16-06-26-15

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui d'Anaïs Paré:

Que les procès-verbaux du Conseil d'administration ne comportent que les propositions et les résolutions, ainsi qu'un résumé de la teneur des discussions.

440

Demande de vote secret

Pour : 14

Contre : 4

Abstention : 1

La proposition est adoptée à majorité.

445

Jean-Philippe Collins-Houde inscrit sa dissidence

La proposition modifiant le contenu des PV est en vigueur dès maintenant.

450

Résolution CA-E16-06-26-16

Il est proposé par Vanessa Parent, avec l'appui de Quentin de Dorlodot:

Que soient sortis du huis clos les principaux arguments qui ont mené à la décision sur les procès-verbaux.

Aucune demande de vote.

455

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Arguments pour :

- Ce qui est dit ne peut pas se retourner contre soi ou être cité hors contexte.
- Les procès-verbaux sont publics, tout le monde peut les consulter sur le site internet de la CADEUL.
- Les verbatim peuvent représenter un frein à la libre expression de certaines personnes.
- Légalement, le Conseil d'administration est un organe collégial. Il peut être difficile de respecter cette collégialité lorsque le procès-verbal verbatim expose clairement le désaccord d'un administrateur ou d'une administratrice lors des discussions.

465

Arguments contre :

- La transparence, ou l'apparence de transparence auprès des associations.
- L'image du Conseil d'administration

470

- Il est possible de faire une utilisation plus judicieuse des huis-clos, puis d'en sortir l'information pertinente si nécessaire.

475

12. Autres sujets – Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 24 juillet 2016.

480

12. Autres sujets – Bière postconseil

485

12. Autres sujets – Blague corporative

13. Clôture de la séance

490

Résolution CA-E16-06-22-17

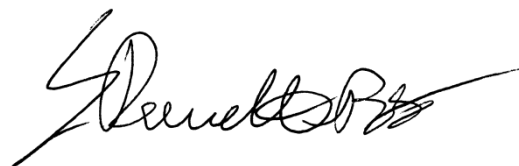
Il est proposé par Stéphanie Henderson, avec l'appui de Rosalie Lacombe:

Que la séance du 26 juin 2016 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

495



Samuel Rouette-Fiset
Vice-président aux affaires institutionnelles

500